

TABLEAU RECAPITULATIF DE NOTATION

PARAGRAPHE COTE	
NOTE D (Éléments côtés uniquement)	NOTE E (10.00 – fautes)
L'ELEMENT COTE EST RECONNU	
Valeur de chaque élément	Déduction des fautes d'exécution (exigences techniques et générales)
L'ELEMENT COTE N'EST PAS RECONNU MAIS TENTE (Voir tableau pour chaque agrès)	
Perte de la valeur de l'élément	Déduction des fautes générales
L'ELEMENT COTE EST NON TENTE (Voir tableau pour chaque agrès)	
Perte de la valeur de l'élément	- 3 points (<u>avec accord</u> du président du jury)
L'ELEMENT COTE EST AIDE	
Perte de la valeur de l'élément	- 3 points (<u>avec accord</u> du président du jury)
UN TIRET N'EST PAS FAIT (en totalité ou partiellement)	
	- 0.10 point par tiret avec un maxi de 0.80

PARAGRAPHE SANS COTATION	
NOTE D (Éléments côtés uniquement)	NOTE E (10.00 – fautes)
PARAGRAPHE NOMME CHOREGRAPHIE	
UN PARAGRAPHE CHOREGRAPHIE EST OUBLIE OU AIDE	
	- 0.80 pt quelque soit le nombre de tirets
UN TIRET N'EST PAS FAIT	
	- 0.10 point par tiret avec un maxi de 0.80
PARAGRAPHE AVEC UN AUTRE INTITULE QUE CHOREGRAPHIE	
UN PARAGRAPHE NON COTE EST OUBLIE OU AIDE	
	- 0.80 pt
L'ELEMENT PRINCIPAL D'UN PARAGRAPHE NON COTE EST OUBLIE OU AIDE	
	- 0.80 pt
UN TIRET N'EST PAS FAIT	
	- 0.10 point par tiret avec un maxi de 0.80

NOTE E : DEDUCTION DES FAUTES

Catégorie Poussines

FAUTES TECHNIQUES
EXIGENCE TECHNIQUE NON REALISEE
- 0.30 point à chaque fois (sauf précisions particulières)

FAUTES GENERALES (principales) Tableau P. 33 à 36				
CHUTE sur le tapis sur les genoux ou le bassin Chute sur ou contre l'agrès Appui sur le tapis ou l'agrès avec 1 ou 2 bras	1 point			
Chaque fois	0.10	0.3	0.5	0.8
Position tenue non tenue 2 secondes		x		
Bras ou jambes fléchies	x	x	x	
Jambes ou genoux écartés	x	x		
Hauteur insuffisante des éléments	x	x		
Position relâchée ou incorrecte pieds/corps/buste	x	x		
Jambes écartées à la réception	x			
Dynamisme insuffisant	x	x	xTS	
Déséquilibre	x	x		maxi
Flexion profonde			x	
Déviation par rapport à l'axe à la réception	x	x		
½ tour ou tour pieds à plats		x		
Manque de liaison entre 2 éléments gymniques		x		
Manque de liaison entre 2 éléments acrobatiques			x	
Mauvaise annonce degré en Poussines	SP			
Élément non exécuté dans l'ordre chronologique				x
Élément supplémentaire (ne faisant pas partie du degré)				x
Élément mal exécuté, non chuté et recommencé			x	



LES ENTRAINEURS ONT LE DROIT DE :

- ☺ MODIFIER LA HAUTEUR des Barres pour chaque gym avant son passage
- ☺ REGLER L'ECARTEMENT des Barres pour chaque gym avant son passage
- ☺ PLACER OU NON un tapis supplémentaire pour la sortie (uniquement)
- ☺ METTRE ET OTER le tremplin à chaque fois que c'est autorisé
- ☺ AIDER une gymnaste à monter à la suspension aux barres ;
- ☺ RESTER SUR LE TAPIS DES BARRES à côté de la gym mais sans la toucher
- ☺ 1^{ER}, 2^{ÈME}, 3^{ÈME} DEGRES, les monitrices ONT LE DROIT DE DIRE TOUS les éléments dans l'ordre **SANS LES MONTRER**



LES ENTRAINEURS N'ONT PAS LE DROIT DE :

- ☹ PARLER aux 4^{ÈME} et 5^{ÈME} ou FAIRE DES SIGNES..... 0.30 pt chq fois
- ☹ GENER la visibilité des juges..... 0.10 pt chq fois
- ☹ MODIFIER le réglage des barres pendant l'exercice..... exe. terminé
- ☹ PLACER un tapis supplémentaire sous le tremplin..... 0.50 pt
- ☹ AIDER au saut..... saut nul
- ☹ AIDER en barres, poutre et sol..... perte valeur élément + 3pt
- ☹ PRESENCE tapis poutre, sol, entre tremplin et table saut **ou** mains au dessus du tapis..... 0.50 pt chq fois
- ☹ TOUCHER L'AGRES pendant l'exercice..... 0.10 pt chq fois